

BULLETIN PAROISSIAL

“Ce n'est pas la tolérance que je réclame,
c'est la liberté !”

Ces mots de Rabaut-Saint-Étienne, prononcés le 24 août 1789, résonnent encore aujourd’hui. Pasteur, devenu acteur de la Révolution française, il savait de quoi il parlait. Membre d'une communauté longtemps persécutée, il avait fait l'expérience douloureuse d'une tolérance toujours fragile, accordée puis retirée selon les édits royaux successifs. La tolérance dépend du bon vouloir du plus fort. La liberté, elle, reconnaît à chacun une dignité inaliénable. C'est ce pas décisif que la Révolution française franchit lorsque la liberté de conscience est reconnue comme un droit universel. L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirme : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » Cette conquête politique trouve un écho profond dans le récit biblique de l'Exode, chapitre 20. Ce texte ne commence pas par une loi, mais par une libération : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (Exode 20,2). Les dix Commandements, ou dix Paroles, qui suivent cette introduction ne sont donc pas des chaînes nouvelles. Elles ne sont pas données pour asservir, mais pour permettre à un peuple libre de vivre debout. La loi vient après la libération. Elle trace un chemin pour préserver la liberté reçue, pour qu'elle ne se retourne pas contre elle-même. Dieu ne force pas la conscience. Il appelle à la responsabilité. Le peuple est libre d'écouter ou de se détourner. La liberté de conscience est déjà là, au cœur même de l'Alliance. Sans elle, l'obéissance ne serait que soumission, et la foi, une contrainte. Rabaut Saint-Étienne, en réclamant la liberté plutôt que la tolérance, rejoint cette donnée biblique fondamentale : une foi imposée n'est plus une foi. Une loi qui précède la liberté devient oppression. Mais une loi qui accompagne la liberté devient chemin de vie. Aujourd’hui encore, cette vigilance nous est confiée. La liberté de conscience n'est jamais acquise une fois pour toutes. Elle se cultive, se protège, se transmet. Comme au Sinaï, Dieu nous place dans un espace de liberté, et nous confie la responsabilité d'en faire un lieu où chacun peut vivre, et croire, sans peur.



“*Blo Pop Chaleureux*” :
La chorale éphémère vous invite à chanter
dans notre Temple !

BLO POP, la chorale éphémère autour de grands tubes pop, vous donne rendez-vous le **dimanche 15 février à 16 h** pour une édition chaleureuse et réconfortante dans le Temple protestant de Fontainebleau. En plein cœur de l'hiver, quand les journées sont courtes et fraîches, on vous propose de se retrouver pour chanter, se réchauffer les voix et les cœurs, et partager un moment joyeux et convivial autour de 10 grands titres pop qui nous rassemblent. Sous la direction inspirée de la cheffe de chœur Céline Saby, accompagnée par Jean-Pierre Lemahieu au piano, laissez-vous porter par l'énergie du collectif et la magie du chant, grâce à la formidable acoustique de ce lieu de toute beauté à (re)découvrir.



Eglise Protestante
Unie de
Fontainebleau
Nemours Montereau

3 rue Béranger
77300 Fontainebleau
Pasteure Joëlle
Wetzstein

01 64 22 80 31
(en congé tous les lundis)
epufontainebleau@
gmail.com

Pour soutenir
votre Église :

Par virement : IBAN : FR76
3000 3013 1200 0502 6038
179
BIC-ADRESSE SWIFT :
SOGEFRPP

Destinataire du virement :
ASS CULT DE L'EGLISE. Si
ce nom ne fonctionne pas :
validez ! Il finit par être
accepté, car l'important est
le numéro de compte.
Précisez, en référence du
virement, votre nom,
prénom et adresse postale
complète pour recevoir un
reçu fiscal.

Ou envoyez votre chèque à
l'ordre de EPU Fontainebleau
à l'adresse postale ci-dessus.

Chaque don compte !
Merci !

*Pour faire un don
sécurisé via notre
site internet,
scannez ce QRCode :*



Ce BLO POP CHALEUREUX est en deux temps : 2 heures d'atelier de chant (16h–18h), accessibles à toutes et tous, sans prérequis, suivies d'un temps convivial autour d'un verre (18h–19h)

Que vous chantiez sous la douche, en voiture, ou jamais, vous êtes les bienvenu·e·s. Ici, pas de pression, juste le plaisir de chanter ensemble, de se surprendre, de se laisser porter... et de ressortir le cœur un peu plus léger et coloré qu'en arrivant. Venez comme vous êtes, parrainez vos amis, vos proches. C'est sans public : seuls les détenteurs de billet ont accès à l'événement. Plusieurs formules vous sont proposées :

- BLO POP : 20 €
- BLO POP + APÉRO : 25 €
- FORMULE PARRAINAGE : 25 € pour deux (parrain + filleul). 20 € si inscription avant le 5 février.
- Enfants de 8 à 16 ans : gratuits sur inscription à : chorale.blo.pop@gmail.com

A bientôt pop'ment !

Celine SABY



Février 2026

Tous les lundis à partir de **12 h 30** : Repas partagé ou préparé, suivi d'une discussion.

Dimanche 1er février, 10 h : Culte court suivi de l'Assemblée Générale de l'Entraide Protestante.

Jeudi 5, 14 h et 20 h : Partages bibliques. Nous continuons notre parcours chronologique sur le thème de la liberté de conscience avec Rabaut-Saint-Etienne : "la liberté de conscience légalisée".

Après la Révolution française, la liberté de conscience est enfin inscrite noir sur blanc et déclarée « droit universel ». « Ce n'est pas la tolérance que je réclame, c'est la liberté ! » Rabaut-Saint-Etienne, 24 août 1789.

Exode 20, 1-21 : Après des siècles d'esclavage et d'oppressions, le peuple Hébreux est enfin libre, en route vers la terre promise par Dieu, là « où coulent le lait et le miel ». En chemin, Dieu va lui offrir dix Paroles, dix Commandements. Une loi qui fait suite à une libération. Une loi pour vivre heureux sur cette terre.

Vendredi 6, 20 h, Bois-Le-Roi (contactez notre Pasteure pour avoir l'adresse) : Groupe de Maison. Nous continuerons d'échanger sur la première Épitre de Paul aux Corinthiens, suivi d'un repas partagé.

Dimanche 8, 10 h : Échange de chaire consistorial. Culte avec Sainte Cène, suivi d'un repas tiré des sacs.

Jeudi 12, 10 h : Pastorale consistoriale à Avon.

Vendredi 13, 20 h : Conseil presbytéral.

Dimanche 15, 10 h : Culte familles. Éveil à la foi et école biblique pendant le culte. **11 h 30** : Catéchisme suivi d'une préparation au baptême et à la confirmation pour les catéchumènes concernés. **16 h** : Chorale éphémère Blo Pop. Atelier chant (sans public) suivi d'un verre de l'amitié.

Inscription via le QR Code sur l'affiche ou chorale.blo.pop@gmail.com

Dimanche 22, 10 h : Culte.

Et notez déjà dans vos agendas :

- Pot d'au-revoir à Corinne et Claude Stephan :
Dimanche 1er mars, après le culte.
- Assemblée générale de l'Association Cultuelle, avec élections, et mise au vote d'une charte : **Dimanche 22 mars, 10 h**.
- Concert solidaire pour l'Entraide Protestante :
Lundi 6 avril (lundi de Pâques), 17 h.
- Église Verte : Culte des "prémices" en forêt avec pique-nique, **pour tous les âges** : **Jeudi 14 mai, fête de l'Ascension.**

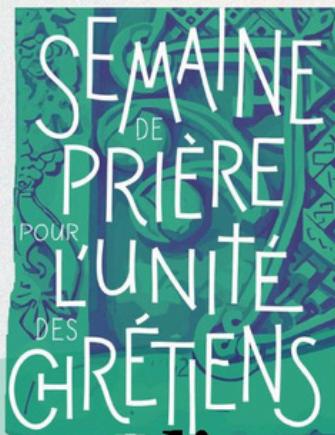


PROTESTANTS, ORTHODOXES, CATHOLIQUES RÉUNIS

www.unitedeschretiens.fr

Il y a un seul corps
et un seul Esprit,
de même que votre vocation
vous a appelés
à une seule espérance

EPHÉSIENS 4,4

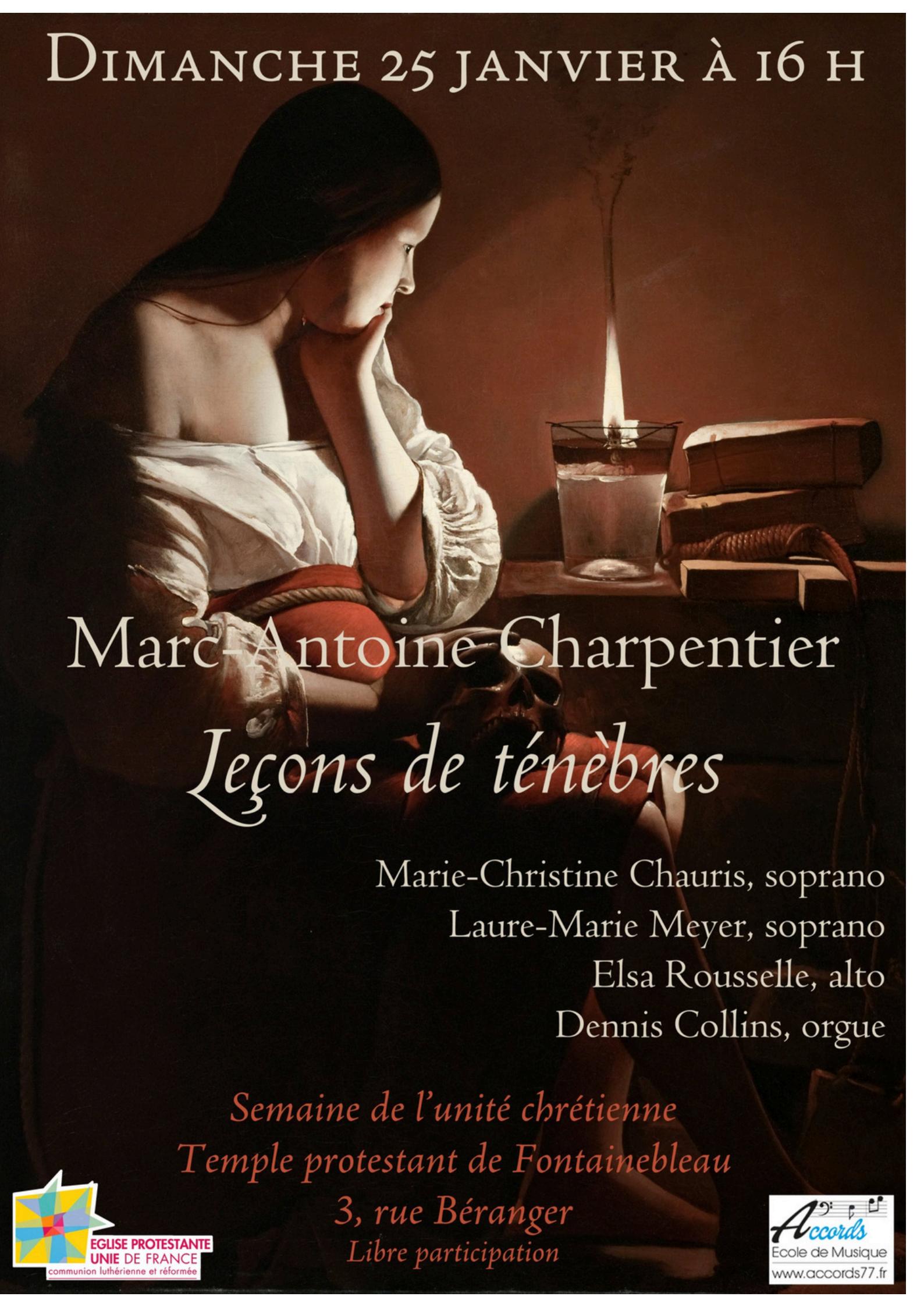


du 18 au 25
janvier 2026

Mercredi 21 janvier, 20 h,
Couvent des Carmes d'Avon

Vendredi 23 janvier, 20 h, Eglise
Saint Lambert à Varennes-Sur-Seine

DIMANCHE 25 JANVIER À 16 H



Marc-Antoine Charpentier

Leçons de ténèbres

Marie-Christine Chauris, soprano

Laure-Marie Meyer, soprano

Elsa Rousselle, alto

Dennis Collins, orgue

Semaine de l'unité chrétienne
Temple protestant de Fontainebleau

3, rue Béranger
Libre participation